

Cours de patine sur meubles

Club des Remparts
saison 2024/2025

Nombre de cours, dates et horaires :

Il est proposé 9 séances dans l'année.

Les participants s'engagent sur 4 cours minimum dans l'année, à choisir parmi les 9 dates proposées. L'inscription nécessite le règlement des 4 séances en début d'année, avec possibilité de compléter le nombre de séances au fil de l'année. Le choix des dates peut se faire en début d'année ou au fur-et-à mesure du calendrier.

Horaires : 9h-16 h avec pause-déjeuner d'une heure sur place.
Le nombre de places par cours est limité à 8 participants.

lundi 23 septembre 2024

lundi 4 novembre 2024

lundi 2 décembre 2024

lundi 6 janvier 2025

lundi 27 janvier 2025

lundi 10 mars 2025

lundi 31 mars 2025

lundi 5 mai 2025

lundi 2 juin 2025

Lieu : salle Paul Verlaine , Espace Victor HUGO

Objets et meubles à patiner : chaque participant apporte ses meubles et/ou objets à patiner.

Si vous souhaitez terminer votre objet dans la journée, il convient d'apporter un objet ou un tout petit meuble : lampe, cadre, boîte, plateau, tabouret, étagère, vase, miroir, sculpture ... Les objets sont généralement en bois, mais peuvent aussi être en métal ou en plastique.

Si vous optez pour un meuble plus gros, il faudra compter deux séances pour le terminer : console, chevet, commode, chaise ...

Les meubles ou objets doivent être poncés et/ou décirés au préalable (cf. annexe).

Méthodologie :

Chaque participant apporte ses meubles et/ou objets à patiner dans le cadre d'un projet personnel accompagné. L'animatrice vous guide pour chaque projet, de la conception à la réalisation.

- présentation des différentes techniques de patine,
- choix des techniques et des teintes,
- démonstration et expérimentation sur des échantillons,
- mise en oeuvre sur le meuble ou objet,

Tout au long des projets dans l'année, des compétences transversales seront acquises :

- préparation des supports,
- petites réparations du bois,
- étude des couleurs, recherche de teintes,
- protection des patines et décors.

Equipement :

- blouse ou vêtements ne craignant pas les tâches (indélébiles !)
- chaussures confortables
- casse-croûte pour la pause (possibilité de faire réchauffer)

Matériel et fournitures : 2 possibilités au choix

- soit le participant s'équipe du matériel et des fournitures nécessaires (possibilité d'achat groupé en début d'année pour le matériel, et d'achat des consommables en conditionnement réduit).
- soit le matériel et les fournitures sont mis à disposition à chaque séance, moyennant une participation forfaitaire de 10€.

Hormis le matériel et les fournitures, il est demandé aux participants d'apporter :

- un séchoir à cheveux,
- un objet ou « petit » meuble à patiner,
- des chiffons en coton (découpés, dimensions 25 x 25 cm environ).

et éventuellement :

- des récipients en verre ou métal (pots de confiture, petits pots de crème...)
- des grands tissus pour protéger vos meubles et objets terminés lors du chargement dans votre voiture.

Tarif :

- cotisation annuelle : 200 € pour 4 cours (+50 €/cours supplémentaire)
- adhésion annuelle au Club des Remparts : 16€

(si les participants n'ont pas leur propre matériel, + 10 €/cours de participation forfaitaire au matériel et fournitures mis à disposition, à régler directement à l'animatrice).

Renseignements et inscriptions :

Annie GENDRAULT - tel : 06 87 42 13 06 - mail : anigendrault@gmail.com

Michèle NAUDIN - tel : 06 87 82 10 62 - mail : michelenaudin@orange.fr

Animatrice :

Valérie LECLERCQ - tel : 06 80 71 30 61 mail : valerieleclercq.deco@gmail.com

Annexe

Préparation des objets et meubles en bois

Il est souhaitable que la préparation du bois soit faite au préalable chez vous avant le cours. Voici quelques conseils et instructions :

1- **Avant tout, vérifiez si le bois est verni ou ciré.** Petite astuce indispensable pour vérifier si votre bois est verni ou ciré, frottez le bois avec du papier de verre au grain moyen : si vous obtenez une poussière fine, le bois est verni; si le papier de verre s'encrasse d'une pâte marron, votre bois est ciré.

2- **Si le bois est verni :**

- avant de poncer, il peut être nécessaire de lessiver le bois s'il est encrassé : utiliser des cristaux de soude ou d'oxydrine (St Marc) dissous dans de l'eau chaude (2 tasses dans un 1/2 seau d'eau), bien rincer et sécher.
- ponçage du vernis : il s'agit de poncer la surface du vernis pour la dépolir et lui donner une accroche, il n'est pas utile de remettre le bois à nu. Selon la qualité du vernis, on utilise du papier de verre grain 80 ou 100. Pour les surfaces planes, une cale à poncer avec un abrasif autofixant peut s'avérer très pratique et plus rapide. On ponce dans le sens du fil du bois, et on n'oublie pas l'intérieur des rainures et moulures.

3- **Si le bois est ciré :**

- sur du bois massif, le plus simple est d'utiliser des cristaux de soude ou oxydrine (St Marc), très fortement concentré dans de l'eau chaude (1/2 paquet dans 1 seau d'eau). On imbibe le bois à l'éponge et on frotte avec un tampon jex. La soude va ramollir la cire et la faire remonter par les pores du bois. On rince le bois à l'eau claire. Il est souvent nécessaire de renouveler l'opération. Une fois le bois séché, on refait le test du papier de verre pour vérifier qu'il ne reste plus de cire.
- sur du placage, je conseille plutôt d'utiliser un décapant en gel, afin de moins imbiber le bois d'eau, ce qui risquerait de décoller le placage (le placage ancien est généralement collé avec des colles solvables à l'eau). Il est recommandé d'utiliser un décapant professionnel, que l'on trouve dans un magasin de peinture professionnel. On passe le décapant avec un vieux pinceau, après quelques minutes la cire se ramollit et peut être retirée avec de la laine d'acier fine. Là aussi il faut renouveler l'opération, et bien rincer le produit à l'eau claire. Une fois le bois séché, on refait le test du papier de verre pour vérifier qu'il ne reste plus de cire.